

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussière
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Les services du District :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Florian SICOT
Tél. : 05.55.52.09.85

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi : 8h-12h et 13h-17h
Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi : 8h-12h et 13h-17h
Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Judi 15 décembre 2022 :

- 18h30 : Commission de Discipline
(sous réserve)

Vendredi 16 décembre 2022 :

- 18h30 : Bureau UNAF 23



Sommaire

Pages 2 et 3 : PV de la Commission des Statuts et Règlements

Pages 4 à 6 : bordereau des rencontres

Pages 7 et 8 : désignations officiels

Pages 9 à 11 : informations diverses



LABEL SENIORS



Le **Label Seniors** est de retour.

Les **objectifs** de ce dispositif qui a vu le jour il y a 4 saisons : valoriser et accompagner tous les clubs, ruraux et urbains, petits et grands, départementaux et régionaux voire nationaux, pour un football accueillant, respectueux et solidaire.

Il porte sur **4 projets** : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation.

Plus de 100 000 € de dotations seront alloués aux clubs labellisés en fonction du nombre de clubs éligibles et en fonction du niveau obtenu. La durée de ce Label est de 3 ans.

Les clubs ayant déjà postulé **peuvent s'inscrire de nouveau** pour augmenter le niveau du Label (3 niveaux existants : Espoir - Excellence - Elite).

Inscription jusqu'au **15 décembre 2022** grâce au lien ci-dessous : <https://forms.gle/Ssv7memDDBvyh9fT7>



FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE -

Les personnes intéressées par la **formation initiale en arbitrage** peuvent d'ores-et-déjà s'inscrire à la session qui aura lieu en Creuse **les 28 et 29 janvier 2023**.

Inscription à faire en ligne via ce lien : [Formations d'arbitres – maLFNA.fr](https://www.maLFNA.fr/Formations-d-arbitres)

COUPE DE LA CREUSE FUTSAL FEMININE

La Commission Foot Diversifié a fixé la date de la Coupe de la Creuse Futsal Féminine au **dimanche 15 janvier 2023 à Bourgneuf**.

Les équipes peuvent d'ores-et-déjà s'inscrire via Footclubs, et ce jusqu'au 15 décembre prochain.

FERMETURE DU DISTRICT



A l'occasion des fêtes de fin d'année, le District **sera fermé du mardi 20 décembre 2022 à 17 heures au mercredi 4 janvier 2023 à 8 heures**.

Une permanence téléphonique sera assurée au 06.79.02.04.14



COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION DU MERCREDI 7 DECEMBRE 2022

PV N° 2

Présents : Mme COUT, MM. APOLLARO, LAFAYE, MULOT, PARIS, ROBERT.

Excusé : M. PLANCHAT.

Absents : Mme RIDOUX, M. LEYNIAT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 75 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

* ADOPTION DU DERNIER PV

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 26/10/22 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

* EXAMEN DES RECLAMATIONS

- Match 24740317 St SULPICE-St GEORGES (1) / Ste FEYRE (3) Départemental 3 - Poule C du 13/11/22.

Réserve de St Sulpice-St Georges : « Je soussigné(e) BAROSIER MAXIME licence n° 2544083806 Capitaine du club ENTENTE SPORTIVE ST SULPICE - ST GEORGES formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club RAPID F.C. STE FEYRE, pour le motif suivant : des joueurs du club RAPID F.C. STE FEYRE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. »

Recevable en la forme (courrier électronique).

St Sulpice-St Georges sera débité de 34 euros (droits de réclamation).

Après vérification, la Commission constate qu'aucun joueur du RFC Ste Feyre n'a participé à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure.

En conséquence, la Commission confirme le résultat acquis sur le terrain : Ste Feyre bat St Sulpice-St Georges par 1 but à 0.

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

- Match 24741516 VALLIERE (2) / AUBUSSON EF (3) Départemental 3 - Poule F du 13/11/22.

Réserve de Vallière : « Je soussigné(e) NESTILE DANIEL licence n° 2544963257 Capitaine du club U. S. DE VALLIERE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club ENT.F. AUBUSSONNAIS, pour le motif suivant : des joueurs du club ENT.F. AUBUSSONNAIS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. »

Recevable en la forme (courrier électronique).

Vallière sera débité de 34 euros (droits de réclamation).

Après vérification, la Commission constate qu'aucun joueur de l'EF Aubusson n'a participé à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure.

En conséquence, la Commission confirme le résultat acquis sur le terrain : Aubusson EF bat Vallière par 1 but à 0.

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

**- Match 24741586 CHENERAILLES (2) / JARNAGES-PARSAC (2) Départemental 4 - Poule C du 27/11/22.**

Réserve de Jarnages-Parsac : « Je soussigné ROUFFET Laurent, capitaine de l'ESJP, porte des réserves sur la qualification et la participation au match de toute l'équipe du CO Chénérailles.

Motif : les joueurs qui ont participé lors de la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club ne peuvent être incorporés en équipe inférieure et participer à la présente rencontre, l'équipe supérieure ne jouant pas ce jour ou dans les 24 heures.

Je porte également des réserves sur l'ensemble des joueurs du CO Chénérailles ayant participé le 18 septembre à la rencontre opposant Chénérailles à Vallière et jouant ce jour, le match ayant été arrêté et à rejouer.

Notamment le n° 12, licence n° 1162419867, qui devait participer à la rencontre de l'équipe première le même jour. »

Recevable en la forme (courrier électronique).

Jarnages-Parsac sera débité de 34 euros (droits de réclamation).

Concernant la première partie de la réserve, et après vérification, la Commission constate que deux joueurs du CO Chénérailles ont effectivement pris part à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure, cette dernière ne jouant pas le 27/11/22.

En conséquence, sans nécessité d'étudier la seconde partie de la réserve, et en application des articles 167 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, la Commission donne match perdu par pénalité à Chénérailles (0 but, -1 point) pour en attribuer le gain à Jarnages-Parsac (3 buts, 3 points).

Chénérailles débité de 34 euros au profit de Jarnages-Parsac (remboursement des droits de réclamation).

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

*** DOSSIERS TRANSMIS PAR LE SERVICE ADMINISTRATIF****- Match 24739692 GOUZON AVENIR (2) / DUN-NAILLAT (1) Départemental 1 du 03/12/22.**

Mail de Dun-Naillat concernant la participation à ce match du joueur licencié n° 1102441756 de Gouzon Avenir alors qu'il était sous le coup d'une suspension.

Après vérification, la Commission constate que le joueur licencié n° 1102441756 de Gouzon Avenir a effectivement participé à la rencontre alors qu'il était sous le coup d'une suspension.

En conséquence, en application de l'article 226 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, la Commission donne match perdu par pénalité à Gouzon (0 but, -1 point) pour en attribuer le gain à Dun-Naillat (3 buts, 3 points).

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

- Match 24741552 MEASNES (1) / FURSAC (2) Départemental 4 - Poule A du 04/12/22.

Match arrêté par l'arbitre à la 15^{ème} minute pour terrain impraticable.

Pris note du mail de Fursac.

Après étude des pièces au dossier, la Commission, en application de l'article 18 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, donne le match à rejouer.

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour suite à donner.

*** QUESTIONS DIVERSES****Règlement de la Coupe Jean Bussière.**

La Commission étudie une nouvelle formulation du règlement de la Coupe Jean Bussière, notamment dans son article 6.

La Présidente :

Stéphanie COUT.

Le Secrétaire de Séance :

Bernard MULOT.



Bordereau hebdomadaire des rencontres

SAMEDI 10 et DIMANCHE 11 DECEMBRE 2022

<u>Régional 2</u>					
Boussac	/ Limoges Lafarge	(19h00)	-	Potier	Samedi
<u>Régional 3</u>					
Aubusson EF	/ Peyrat la Nonière		-	Bosle - Gatier	
<u>Féminines - Régional 2</u>					
ES Guérétoise	/ La Rochelle		-	Roussillat	
<u>U18 - Régional 2</u>					
ES Guérétoise	/ Nonards-Altillac		/	Annulée - Reportée	Samedi
	/		-		
<u>Départemental 1</u>					
Ste Feyre	/ St Fiel		-	Loncle	
Bénévent-Marsac	/ St Vaury		-	Machado (87)	à Bénévent
Bourganeuf	/ Evaux-Budelière	(21h00)	-	Boutmitar	Vendredi
Auzances	/ Boussac	(18h00)	-	Pasquet	- Mondon - Samedi
Dun-Naillat	/ Mérinchal		-	Bouyeron	- Suerinck - à Dun
Gouzon Avenir	/ Felletin	(19h00)	-	Cazier (03)	Samedi
	/		-		
<u>Départemental 2 - Poule A</u>					
Fursac	/ St Sébastien-Azérables		-	Belfodil	
St Dizier-Leyrenne	/ Boussac		-	Renaud	
St Sulpice le Guérétois	/ ES Guérétoise		-	Cholin	
ESM La Souterraine	/ Bénévent-Marsac	(17h00)	-	Dahalane	Samedi
St Fiel	/ Ste Feyre		-	Diallo	
	/		-		
<u>Départemental 2 - Poule B</u>					
Flayat	/ Chambon		-	Villatte	
Mérinchal	/ Vallière		/	Arrêté Municipal - Reportée au 18/12/22	
Mainsat-Sannat	/ Auzances	(18h00)	-	Bouyeron	Samedi à Mainsat
Chénérailles	/ Ahun		-	Soulaimana	
Peyrat la Nonière	/ Aubusson EF		/	Reportée au 17/12/22	
La Courtine-Crocq-La Villeneuve	/ Bord St Georges		-	Fonty F.	à Crocq
	/		-		
<u>Départemental 3 - Poule A</u>					
La Forêt du Temple	/ Dun-Naillat		-	Pasquet	
Nouziers-La Cellette	/ Creuse Avenir 2005		-	Lalande	à La Cellette
	/		-		
<u>Départemental 3 - Poule B</u>					
Bénévent-Marsac	/ St Agnant de Versillat		/	Reportée au 18/12/22	à Bénévent
Grand-Bourg	/ ESM La Souterraine		-	Boana	- Defreneix -
	/		-		



Bordereau hebdomadaire des rencontres

SAMEDI 10 DECEMBRE 2022

Championnat U17

FG 2000-NEC-Combrailles	/ Ste Feyre		-	Durand	à Clugnat
Bénévent-Bourganeuf-Dun	/ Creuse Pôle Sud		-	Chamberaud	à Bénévent
	/		-		

Championnat U15

ESM La Souterraine	/ St Fiel-Foot Acc 23	(13h00)	-	Mercier	- Pasquet -
Ste Feyre	/ Auzances		-	Heid	- Villatte -
Creuse Pôle Sud	/ FG 2000-NEC-Combrailles		-	Kebli	à Aubusson
Dun-Bénévent-Bourganeuf	/ FG 2000-NEC-Combrailles (2)		/	Reportée au 14/01/23	à Dun
ES Guérétoise	/ St Sulpice le Guérétois	(13h00)	-	Le Cam	
	/		-		

U13 - Première Série

ES Guérétoise (2)	/ Espoirs des Combrailles	(10h00)	-		
ES Guérétoise (3)	/ Bénévent-Marsac	(10h00)	-		
Foot Génération 2000	/ St Fiel	(10h00)	-		à Jarnages
Bellegarde en Marche-Auzances	/ ES Guérétoise		-		à Auzances

U13 - Deuxième Série

Creuse Pôle Sud	/ Ste Feyre-Foot Acc 23		-		à Felletin
St Sulpice le Guérétois	/ Foot Génération 2000		-		
ESM La Souterraine	/ Creuse Pôle Sud (2)	(10h00)	-		
Nord Est Creuse	/ Dun-Naillat		-		à Boussac
	/		-		

Féminines - Division 1 - 15h30

St Agnant de Versillat	/ St Vaury		-		
Mérinchal	/ Lussat-Chambon	(15h00)	/	Arrêté Municipal - Reportée au 17/12/22	
La Forêt du Temple	/ Sud Est Creuse-Felletin		/	Reportée à une date ultérieure	
Chénérailles	/ Eaux-Budelière-Mainsat-Sannat		/	Reportée au 17/12/22	

Féminines - Division 2 - 15h30

Bourganeuf	/ Grand-Bourg		-		
Ste Feyre	/ Foot Génération 2000	(13h30)	-		
Bord St Georges	/ Boussac		/	Reportée au 11/02/23	
	/		-		

U14-U17 Féminines à 8 - Interdistricts 19/23/87

Foot Génération 2000	/ ASPO Brive		-		à Parsac
ESM La Souterraine	/ Ussel		-		
	/		-		
	/		-		



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
BELFODIL	Khaled	11/12/22	15H00	Fursac / St Sébastien-Azéables	D2	Central
		18/12/22	13H30	Dun-Naillat / Nouziers-La Cellette	D3	Central
BOANA	Said	11/12/22	15H00	Grand-Bourg / ESM La Souterraine	D3	Central
BOANA	Said	11/12/22	15H00	Grand-Bourg / ESM La Souterraine	D3	Central
BOSLE	Alain	11/12/22	15H00	Aubusson EF / Peyrat la Nonière	R3	AA 1
BOUTMITAR	Houssa	09/12/22	21H00	Bourganeuf / Eaux-Budelière	D1	Central
		18/12/22	15H00	Chénérailles / Mainsat-Sannat	C. Creuse	Central
BOUYERON	Fabrice	10/12/22	18H00	Mainsat-Sannat / Auzances	D2	Central
		11/12/22	15H00	Dun-Naillat / Mérinchal	D1	Central
CHAMBERAUD	Sacha	10/12/22	15H00	Bénévent-Bourganeuf-Dun / Creuse Pôle Sud	U17 Dis.	Central
CHASSAGNE	David	11/12/22	15H00	Bourganeuf / St Silvain-Montaigut-Vieilleville	D3	Central
CHATAIN	Rodolphe	18/12/22	15H00	St Agnant de Versillat / Bussière-Dunoise	D2	Central
CHIRADE	Christian	18/12/22	13H15	Lussat / Auzances	C. Bussière	Central
CHOLIN	Christophe	11/12/22	15H00	St Sulpice le Guérétois / ES Guérétoise	D2	Central
CHRISTY	Cédric	10/12/22	16H00	St Savin-St Germain / Niort St Florent	R2	Central
COLLIN	Philippe	10/12/22	19H00	Tulle Foot Corrèze / ES Guérétoise	R3	Observateur
		11/12/22	13H00	Isle / Beynat	R3	Observateur
		17/12/22	20H00	Ste Féréole / Rilhac-Rancon	R3	Observateur
COUT	Christophe	10/12/22	16H00	St Savin-St Germain / Niort St Florent	R2	AA 2
DAHALANE	Djamili	10/12/22	17H00	ESM La Souterraine / Bénévent-Marsac	D2	Central
DEFRENEIX	Guy	11/12/22	15H00	Grand-Bourg / ESM La Souterraine	D3	Observateur
DENIBAUD	Sébastien	11/12/22	15H00	Jarnages-Parsac / Chénérailles	D4	Central
DIALLO	Alpha Bappa	11/12/22	15H00	St Fiel / Ste Feyre	D2	Central
DIDIER	Ludovic	11/12/22	15H00	Mautès / Aubusson EF	D3	Central
DURAND	Emma	10/12/22	15H00	FG 2000-NEC-Combrailles / Ste Feyre	U17 Dis.	Central
FONTY	Fabian	11/12/22	15H00	La Courtine-Crocq-La Villeneuve / Bord St Georges	D2	Central
GATIER	Didier	11/12/22	15H00	Aubusson EF / Peyrat la Nonière	R3	AA 2
GIRON	Ludovic	18/12/22	15H00	Jarnages-Parsac / Boussac	C. Bussière	Central
HEID	Paul-Henri	10/12/22	15H00	Ste Feyre / Auzances	U15 Dis.	Central
HERRY	Rayan	10/12/22	15H00	Limoges Football / Trelissac	U18 R1	Central
KEBLI	René	10/12/22	15H00	Creuse Pôle Sud / FG 2000-NEC-Combrailles	U15 Dis.	Central
		18/12/22	15H00	Ahun / ES Guérétoise	C. Bussière	Central
LALANDE	Philippe	11/12/22	15H00	Nouziers-La Cellette / Creuse Avenir 2005	D3	Central
LE CAM	Suncho	10/12/22	13H00	ES Guérétoise / St Sulpice le Guérétois	U15 Dis.	Central



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
LONCLE	Francois	11/12/22	15H00	Ste Feyre / St Fiel	D1	Central
LOUBAUD	Christophe	10/12/22	18H00	Domérat / Varennes	D1	Central
		11/12/22	15H00	Reterre-Fontanières / Chambon	D3	Central
MERCIER	Maéva	10/12/22	13H00	ESM La Souterraine / St Fiel-Foot Acc 23	U15 Dis.	Central
MICHEL	Christian	11/12/22	15H00	Boussac / Betête-Roches	D4	Central
MONDON	Thierry	10/12/22	18H00	Auzances / Boussac	D1	Observateur
MUTLU	Deniz	11/12/22	15H00	Limoges Lafarge / Compreignac	D2	Central
		17/12/22	19H00	Peyrat la Nonière / Aubusson EF	D2	Central
NOVAIS	Emilien	11/12/22	15H00	Charron / Dontreix	D3	Central
OVAN	Jean-Louis	10/12/22	19H00	Aixe-Sur-Vienne / Donzenac	R2	Observateur
		11/12/22	15H00	Puymoyen / Ribercac	R3	Observateur
		17/12/22	20H00	La Roche-Rivières / Verneuil-Sur-Vienne	R3	Observateur
PASQUET	Richard	10/12/22	13H00	ESM La Souterraine / St Fiel-Foot Acc 23	U15 Dis.	Observateur
		10/12/22	18H00	Auzances / Boussac	D1	Central
		11/12/22	15H00	La Forêt du Temple / Dun-Naillat	D3	Central
PEDARD	Laurent	11/12/22	15H00	Lussat / Gouzou Avenir	D3	Central
POTIER	Mehdi	10/12/22	18H00	Boussac / Limoges Lafarge	R2	AA 2
RENAUD	Aurélien	11/12/22	15H00	St Dizier-Leyrenne / Boussac	D2	Central
ROUDIER	Clément	10/12/22	13H00	Aixe-Sur-Vienne / Châtelleraut	U18 R1	Central
ROUSSILLAT	Franck	11/12/22	15H00	ES Guérétoise / La Rochelle	Fém. R2	Central
SABY	Thomas	18/12/22	13H15	Chénérailles / Boussac	D4	Central
SIKA	Saindou	11/12/22	15H00	St Sulpice-St Georges / Sardent	D3	Central
SOULAIMANA	Fayhane	11/12/22	15H00	Chénérailles / Ahun	D2	Central
SUERINCK	Lucky	11/12/22	15H00	Dun-Naillat / Mérinchal	D1	Observateur
VANNIER	Patrice	11/12/22	15H00	Vallière / Champagnat	D3	Central
VILLATTE	Jean Claude	10/12/22	15H00	Ste Feyre / Auzances	U15 Dis.	Observateur
		11/12/22	15H00	Flayat / Chambon	D2	Central



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE



CONVOCAATION

Destinataires : Les Membre du Bureau

Pour Invitation :

- Serge AUBLANC Président du District la Creuse
- Jean Louis OVAN Président de la SR UNAF Nouvelle Aquitaine
- David WAILLIEZ Président de CDA de la Creuse

**La prochaine réunion du bureau de l'UNAF 23 se tiendra
Le vendredi 16 Décembre 2022 à 19h au district de la creuse**

Ordre du jour :

1. Validation du PV du bureau du 28/10/2022
2. Intervention du Président
3. Point sur les Adhésions
4. Point sur les Finances
5. Médailles Nationales et Régionales 2022/2023
6. Compte Rendu de la Réunion de la SR
7. Manifestations 2022/2023
8. La parole aux Invités
9. Questions diverses

**En cas d'indisponibilité, prévenir le Président.
Merci d'avance.**

Philippe LALANDE
Président UNAF23



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Déclarée le 4 Mai 1979 sous le N° 03076
Siège social : DISTRICT de FOOTBALL BP2 23001 GUERET CEDEX



Philippe LALANDE

Président

8 la Bernardière

23 360 LOURDOUEIX ST PIERRE

BULLETIN D'ADHESION 2022 / 2023

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'**UNAF23**.

Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** – 8 Labernardière – 23360 Lourdoueix St Pierre

Accompagné du montant de la cotisation 2022/2023 : **32 €**

Si vous voulez faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Civilité : Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Code Postal :

Commune :

Téléphone Fixe :

Portable :

Email :

Né(e) le : / / à :

Situation : Célibataire Marié(e)

Catégorie : Arbitre en activité Ancien arbitre Jeune arbitre Dirigeant

Club d'Appartenance :



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE
CENTRE ATLANTIQUE
BANQUE & ASSURANCE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN / BIC

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB	Destinataire du relevé Space intended for the recipient
10907	00250	64219293660	43	
Domiciliation / Paying Bank BPAÇA GUERET				
Identifiant international de compte bancaire IBAN : FR76 1080 7002 5084 2192 9366 043 International Bank Account Number			Identifiant international de l'établissement bancaire BIC : CCBPFRPPBDX Bank Identification Code	

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos relations de débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements de quittances, etc.). Son utilisation aux fins de son enregistrement des opérations au cas où vous êtes été des allocations pour enfants ou enfants d'invalidité.
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have instructions given to your account (credit transfers, invoice payments, etc.)

Titulaire du compte / Account holder
ASS UNAF 23
DISTRICT DE FOOTBALL
17 RUE JEAN BUSSIÈRE
23000 GUERET

Téléphone : 05 44 30 00 15 - Portable : 06 09 37 74 82 - Email : philippe.lalande590@sfr.fr



DON DE SANG

Collecte sur RDV →



GUÉRET

Salle des expositions de la mairie
Place Bonnyaud

JEUDI 15 DECEMBRE

10H - 19H

(sans interruption)

Animation, collation améliorée



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR
DONNEZ VOTRE SANG !

dondesang.efs.sante.fr

0 800 744 100

Service à appel
gratuit

